

Des accords prometteurs partiels d'entente au Venezuela



Par Roberto Morejón

Un nouveau cycle de dialogue entre le gouvernement vénézuélien et une partie de l'opposition, regroupée au sein de la Plateforme démocratique, semble avoir porté ses fruits sur la voie d'élections en 2024 à participation plurielle et reconnues par toutes les parties.

À en juger par les documents et les déclarations des délégués présents à la Barbade, ces arrangements constituent le début d'une levée progressive des sanctions internationales contre le Venezuela.

Comme on le sait, le pays sud-américain subit les effets de plus de 900 d'entre elles, émanant principalement des États-Unis, avec un impact notable sur le niveau de vie des Vénézuéliens et sur l'économie.

Le cycle actuel de négociations, qui a débuté au Mexique et a été suspendu à deux reprises, devrait s'orienter vers un assouplissement progressif des restrictions brutales.

Le dialogue s'est arrêté après la non-réalisation de l'une des principales avancées, à savoir la remise de trois milliards de dollars d'argent illégalement saisis à l'étranger par les États-Unis et placés dans les mains d'opposants.

Le Venezuela a également exigé le retour de l'homme d'affaires Alex Saab, kidnappé et extradé vers la Puissance septentrionale sur la base d'accusations non prouvées.

Il s'agit encore d'une demande latente, bien que Caracas souligne à la Barbade son attachement à l'alternative de la paix, par le dialogue, facilitée par la Norvège.

Les parties ont paraphé des accords sur les garanties électorales, défini des élections pour le second semestre de 2024 et souligné l'autorisation de tous les candidats à la présidence, pour autant qu'ils respectent les exigences établies par la loi.

Les délégués réunis à la Barbade ont également convenu de garantir l'observation internationale des élections, la promotion des audits et la mise à jour du registre électoral.

Le rapprochement a également permis de discuter des moyens de faciliter l'économie.

Les parties ont notamment convenu de défendre les actifs et les biens de la société Citgo Petroleum Corporation, basée aux États-Unis, que le pays hôte a repris.

Le Venezuela esquisse ainsi les règles des élections présidentielles de 2024 et ouvre la voie à la levée, progressive, des sanctions absurdes.

Et surtout, comme l'a déclaré Jorge Rodríguez, chef de la délégation gouvernementale, ce qui a été convenu à la Barbade représente un recul par rapport à ce qu'il a défini comme des appels au coup d'État militaire.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/336981-des-accords-prometteurs-partiels-dentente-au-venezuela>



Radio Habana Cuba